



CCI AVEYRON

LA BREVE DU TOURISME

JUILLET 2017 – N°12

La CCI AVEYRON, votre référent économique de proximité

L'actualité, la réglementation

◆ **Décret relatif à la qualité d'artisan cuisinier**

[\(Décret no 2017-978 du 10 mai 2017 : ICI\)](#)

Le décret est entré en vigueur le 1er juin 2017.

Le décret fixe les conditions requises permettant aux personnes physiques et aux dirigeants de personnes morales exerçant une activité de fabrication de plats à consommer sur place de se prévaloir de la qualité d'artisan cuisinier.

Cette qualité sera accessible lorsque les conditions suivantes seront remplies :

- Satisfaire aux conditions permettant de se prévaloir de la qualité d'artisan [fixées à l'article 1er du décret no 98-247 du 2 avril 1998 relatif à la qualification artisanale et au répertoire des métiers](#);

- Justifier d'une cuisine et d'une carte intégralement «faite maison», telle que définie par le [décret no 2015-505 du 6 mai 2015 modifiant le décret no 2014-797 du 11 juillet 2014 relatif à la mention «fait maison»](#).



◆ **Démarchages téléphoniques : diagnostics et dossiers d'accessibilité, vente à distance de formation en hygiène**

Appel à la vigilance des restaurateurs, hôteliers et commerçants :

Depuis quelques temps, des sociétés prospectent des entreprises du secteur de la restauration par téléphone, fax ou e-mail et proposent de réaliser une formation hygiène via leur site internet sous peine de fermeture de leur établissement par les «services d'hygiène».

Le mode opératoire est identique concernant les normes accessibilité pour les établissements recevant du public (Hôtels, commerces...) : ces sociétés proposent de réaliser un diagnostic, parfois même sans se déplacer. Elles laissent entendre qu'elles sont mandatées par l'État et insistent sur les sanctions financières encourues.

Il est conseillé d'être particulièrement vigilants car ces offres payantes peuvent être abusives. Le recours à ces services n'est aucunement obligatoire et aucune de ces sociétés n'est habilitée à percevoir des sanctions financières pour le compte ou au nom de l'Etat.

Surtout, ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires au téléphone et ne signez rien dans l'urgence.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Aveyron se tient à votre disposition pour vous informer et vous accompagner gratuitement dans vos démarches concernant, notamment, les diagnostics accessibilité et les formations « hygiène » : contactez-la au 05 65 77 77 00.

Bon à savoir...

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité a élaboré un petit **guide sur la conduite à tenir en cas de démarchage abusif**.

A quoi reconnaît-on un démarchage suspect ?

J'ai été démarché, que faire ?

J'ai été abusé, que faire ?

[Suivez le guide](#)

ATTENTION > Des escroqueries liés aux économies d'énergie sévissent !

Il a également été signalé que des **démarches commerciales frauduleuses** étaient pratiquées, notamment pour l'installation de **batteries de condensateur**. Ne répondez jamais à ce type de pratique, et en cas de doute contactez sans tarder le conseiller énergie de votre CCI AVEYRON (Elodie NAYRAL) au 05 65 77 77 00.



L'actualité

Les dispositifs de soutien à la compétitivité des entreprises du Conseil Régional Occitanie

Le 26 juin dernier à Toulouse, se sont tenues les 1ères Assises Régionales du Tourisme et des Loisirs avec l'objectif annoncé par la Présidente Carole Delga de faire entrer la région Occitanie dans le top 10 des destinations touristiques européennes. [Voir l'article dédié sur le site de la Région Occitanie ICI.](#)

Le Conseil Régional Occitanie a notamment présenté les nouveaux dispositifs de soutien à la compétitivité des entreprises touristiques qui seront mis en œuvre à partir de juillet (votés le 07/07/2017).

- Un « Pass Tourisme » : modernisation et transition énergétique et solidaire (dont les travaux de mises aux normes), conseil stratégique, stratégie numérique et innovation.

L'entreprise pourra solliciter 20%, 30% (Aide à Finalité Régionale) ou 50% (pour l'innovation) des dépenses éligibles dans la limite de 20 000€ de subvention par an, et ce, sur 2 exercices maximum.

- Un « Contrat d'innovation touristique » : création, modernisation, transmission-reprise. Projet global de développement (soutien aux investissements immatériels, immobiliers et mobiliers) sur 24 mois ou 36 mois.

Subvention de 100 000€ maximum et/ou avance remboursable de 100 000€ à 500 000€.

L'affichage environnemental des hôtels



Depuis 2011, a été expérimentée une démarche d'affichage environnemental des hébergements touristiques, sous l'égide du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, et avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie). Cette démarche vise à évaluer et à communiquer aux clients les **principaux impacts environnementaux des hôtels à travers une étiquette**. Elle débouche sur des **informations chiffrées et transparentes, ramenées à la nuit passée par le client** (impacts environnementaux d'une nuit d'hôtel). En parallèle de l'approche environnementale, il est proposé à chaque hôtelier participant de travailler à la **réduction de ses coûts de fonctionnement**.

➤ *Contacts et informations :*

Stéphanie Séjourné conseillère CCI QSE : 05 65 77 77 59, et Paul Rétif conseiller tourisme : 05 65 77 77 04.

Sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire : [ICI](#)

La nouvelle centrale de réservation HPA équitable, créée par les campings, pour les campings ! Campings.Online

Les pratiques commerciales, parfois abusives des O.T.A (Online Travel Agency) présentes sur le marché sont préjudiciables tant à la rentabilité des campings qu'à la valorisation de leurs propres fonds de commerce. Ceux-ci voient leurs chiffres d'affaires et leurs marges réduites et donc un impact direct sur leur équilibre et donc leurs capacités à investir pour moderniser leurs établissements et à recruter.

C'est dans ce climat économique que les Fédérations d'Hôtellerie de Plein Air de Charente-Maritime, de Gironde et de Vendée se sont réunies autour d'un projet commun : réfléchir et créer, pour les campings, un outil internet de réservation performant, doté d'une stratégie marketing évoluée et respectant une éthique commerciale.

Campings.Online n'est donc pas qu'un simple site de réservation en ligne. <https://www.campings.online/>



Un œil sur l'activité touristique aveyronnaise

◆ Analyse de l'activité hôtelière avec Actiscope Tourisme

Retrouvez l'analyse de l'activité hôtelière 2015/2016 réalisée par la CCI Aveyron grâce à son outil de suivi et d'observation Actiscope tourisme : [ICI](#)

➤ Informations complémentaires et adhésion gratuite à l'outil : 05 65 59 59 13 ou 05 65 77 77 04.



LA BREVE DU TOURISME

JUILLET 2017 — N°12

CCI AVEYRON

La mallette à outils de la CCI AVEYRON : des dispositifs simples et pratiques pour progresser

Nous disposons d'outils simples et performants afin de vous accompagner dans votre quotidien, n'hésitez pas à nous solliciter.

♦ OIRA Restauration



Évaluez en ligne les risques encourus par votre personnel dans votre entreprise avec le logiciel « OIRA Restauration » et rédigez votre **Document Unique** obligatoire en ligne.

[Accéder à l'outil](#)

➤ Inscrivez-vous à l'atelier **d'aide à la rédaction du Document Unique à Millau (CCI) le 25/09** :
05 65 59 59 13.

♦ Actiscope Tourisme :



N'attendez pas votre bilan annuel ! **Actiscope Tourisme** est un outil en ligne, simple d'utilisation et pratique. Suivez votre activité (TO, CA, ratios d'activités) et comparez vos résultats à ceux d'autres structures. Gratuit et confidentiel.

Contactez votre conseiller Commerce-Tourisme-Services (05 65 59 59 13) et rejoignez nos **quarante panélistes**. Observez et performez !

➤ Retrouvez l'analyse de l'activité de l'hôtellerie en Aveyron 2015/2016 [ICI](#)

♦ Touris Diag 2.0



Nouvelle version !

Accélérer son développement commercial grâce aux TIC et internet est un challenge pour les entreprises du tourisme.

La CCI Aveyron et les CCI d'Occitanie vous invitent à tester l'utilisation que vous faites du web dans votre stratégie commerciale via un **autodiagnostic en ligne gratuit : Touris Diag**.

Évaluez vos points forts et points faibles en quelques minutes, recevez aussitôt vos résultats par mail et définissez les actions prioritaires à mettre en œuvre avec l'aide de votre conseiller.

Plus de 300 entreprises en Midi-Pyrénées ont déjà fait leur diagnostic numérique avec la version Touris'Diag 2.0.

Vous aussi faites le test, avec la nouvelle version TOURIS'DIAG, adaptée selon VOTRE activité !



[Accéder à l'outil](#)

Accès au TOURIS'DIAG Hébergeurs [ICI](#)

Accès au TOURIS'DIAG Restaurateurs [ICI](#)

Accès au TOURIS'DIAG Loisirs [ICI](#)





CCI AVEYRON

LA BREVE DU TOURISME

JUILLET 2017 — N°12

L'agenda de la CCI Aveyron

ATELIER

« Rédigez votre Document Unique avec le logiciel OIRA » pour les restaurateurs

En tant qu'employeur vous êtes tenu d'évaluer les risques éventuels et de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des salariés de votre entreprise.

Les services Tourisme et Qualité Sécurité Environnement de la CCI Aveyron organisent, en partenariat avec la CARSAT Midi-Pyrénées (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) un atelier de 2h30 afin de rédiger facilement votre Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels à l'aide du logiciel en ligne gratuit, performant et très simple d'utilisation : **OIRA**

➤ Une cinquantaine de professionnels aveyronnais au total ont utilisé l'outil, dont 12 restaurateurs, exploitants de campings, hôteliers-restaurateurs ont participé à l'atelier de Rodez le 19 juin dernier.

PROCHAIN ATELIER :

Le 25 septembre 2017 de 10h à 12h30 à Millau (CCI).

Vous pouvez également **accéder directement à l'outil en ligne** et rédiger votre Document Unique en cliquant sur le logo :



Pour chaque atelier le nombre de places limitées à 15, inscrivez-vous obligatoirement auprès d'Isabelle Chirac :

05 65 59 59 13 ou i.chirac@aveyron.cci.fr

A NOTER SUR VOS TABLETTES !!

ATELIER

« Rédigez votre Document Unique pour les métiers de l'hébergement »

Vous êtes un professionnel de l'hébergement (hôtel, camping, PRL, Village de vacances, Résidence de tourisme, ...) et vous avez au moins un salarié :

Venez rencontrer les conseillers Qualité Sécurité Environnement et Tourisme de la CCI Aveyron et rédigez votre Document Unique d'évaluation des Risques Professionnels lors d'un atelier pratique (2h).

DEUX ATELIERS :

Le 13 novembre 2017 de 10h à 12h à Millau (CCI).

Le 27 novembre 2017 de 10h à 12h à Rodez (Bourran CCI)

Les formations de la CCI AVEYRON

Des formations à Rodez ou à Millau adaptées à vos besoins en marketing, e-tourisme, langues, gestion, management, ...

Quelques exemples :

- Optimiser la visibilité de votre activité sur le Web
- Soyez présent sur YOUTUBE
- La Communication Commerciale des Entreprises Touristiques

[Accéder](#) à l'offre de formation tourisme de la CCI

LA MALLETTTE DU DIRIGEANT (CCI AVEYRON—AGEFICE)

Formation à la carte dans les domaines du **numérique**, du **marketing**, de **l'analyse financière** ou du **management**. Vous choisissez un module seul ou une mallette complète !

➤ Toutes les informations [ICI](#)

Contact :

CCI AVEYRON

05 65 77 77 00
info@aveyron.cci.fr
www.aveyron.cci.fr